



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 décembre 2009

**MAIRIE
D'ECOLE -VALENTIN**

03 81 53 70 56

www.ecole-valentin.fr

BULLETIN MENSUEL

Décembre 2009

1- CONVENTION TEMPADO

Une convention de partenariat entre notre commune, la commune de Châtillon-le-Duc et l'UFCV sera signée pour la mise en place de ce projet d'animation pour les adolescents, la gestion des compétences, des ressources et des moyens affectés.

Pour le suivi de ce projet, un comité de pilotage TEMPADO se réunira au moins trois fois par an. D'autre part, l'UFCV fournira annuellement un bilan quantitatif et qualitatif ainsi que les éléments d'évaluation. Le financement du projet sera assuré par les produits issus des subventions reçues, notamment du Conseil Régional de Franche-Comté, les participations des usagers et majoritairement par l'engagement financier des communes.

La convention sera conclue pour une durée de 3 ans et pourra être renouvelée une fois et révisée d'un commun accord entre les parties par avenant. Après un préavis de 3 mois, dans l'intérêt général, la collectivité pourra à tout moment résilier cette convention.

2- OPERATION CONTENEURISATION

Le Grand Besançon prépare pour le 1^{er} juillet 2010 l'harmonisation du service de collecte des déchets. « Un bac à puce pour tous » est une opération destinée à généraliser la collecte avec des bacs homologués du Grand Besançon et à équiper les bacs à ordures ménagères résiduelles d'une puce électronique pour identifier l'utilisateur du bac.

Les usagers concernés- particuliers et collectifs- recevront prochainement une information détaillée.

Deux jours de campagne de conteneurisation sont prévus pour ECOLE-VALENTIN : les jeudis 14 janvier et 21 janvier 2010

Pour plus d'information les usagers pourront contacter un numéro Vert, le 0 800 800 674 ou consulter le site www.grandbesancon.fr.

3- CONSTITUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MARPA

Le 2 décembre 2009 a eu lieu l'assemblée constitutive du Syndicat intercommunal pour la réalisation d'un ensemble d'études pour vérifier la faisabilité de la création d'une Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA). Ce syndicat est composé de deux membres titulaires et de deux membres suppléants des communes partenaires du projet : Auxon-Dessous, Auxon-Dessus, Champagny, Champvans-Les-Moulins, Châtillon-le-Duc, Ecole-Valentin, Franois, Miserey-Salines, Pouilley-Les-Vignes et Serre-Les-Sapins.

Madame Brigitte Andreosso, 1^{ère} Adjointe à Ecole-Valentin, a été élue présidente du Syndicat, Monsieur Pierre Guedin, Adjoint à Miserey-Salines a été élu 1^{er} vice-président. Monsieur Dominique Loiseau, Adjoint à Châtillon-Le-Duc est élu vice-président de la commission en charge de l'aspect social et du projet d'établissement. Madame Anne-Lise Brayer, conseillère municipale à Pouilley les Vignes est élue vice-présidente de la commission qui étudiera la faisabilité architecturale de l'ouvrage et monsieur André Gaudy conseiller municipal à Auxon-Dessus est élu vice-président de la commission chargée de l'étude financière du projet. Madame Jeannine Druot, conseillère municipale à Pouilley-Les-Vignes assurera les fonctions de secrétaire du syndicat et Monsieur Jean-Pierre Basselin conseiller municipal à Auxon-Dessous celles de trésorier.

Les sièges du syndicat et du secrétariat sont fixés à la mairie d'Ecole-Valentin. Les membres titulaires et suppléants du syndicat se sont répartis dans les trois commissions de travail. La MSA et l'Audab mettront à leur disposition leurs compétences techniques pour encadrer ces commissions.

4 - COURRIER NEOLIA

A la suite des différents courriers de réclamations des riverains de la rue des Charmes et de la rue du Ruisseau, NEOLIA a missionné la société DUCHESNE afin de procéder mi- décembre à l'abattage des arbres de grandes hauteurs situés sur la partie gauche du Ruisseau le long de la rue des Charmes. La partie droite du ruisseau sera réalisée au courant de l'année 2010.

5- REPONSE DU SIAC SUITE AU COURRIER DE LA COMMUNE

En date du 24 novembre, M. DUPARC a répondu en détail aux demandes exprimées :

- **Branchement en plomb** : le comité a décidé de procéder avant la date butoir de 2013 et dans un délai de 4 ans à l'éradication complète des branchements plomb sur l'ensemble du périmètre syndical. Le comité s'engage à reprendre les branchements non réalisés d'ici mars 2011.

- **Renouvellement du réseau d'eau potable** : des travaux importants ont été effectués par le SIAC en matière de conduite d'eau potable. Plus de 1,3 km de canalisation ont été renouvelés sur la commune et des reprises de branchements ont été réalisées rue de la Combe du Puits, rue de l'Amitié et rue de la Tuilerie.

- **Assainissement** : Pour la Rue du Vert Bois, l'entreprise F.C.A. vient seulement de remettre ses conclusions au SIAC. Pour la Rue de la Combe du Puits, les services du SIAC se sont déplacés sur la parcelle de M. TRÖBS et ont procédé à des terrassements qui ont permis de mettre à jour une doline active. Un projet d'aménagement d'un exutoire est prévu.

- Pour ce qui concerne les **bassins de dépollution**, le SIAC réalise actuellement des opérations de contrôle sur les eaux parasites rue de l'Amitié et sur les rues adjacentes pour déterminer l'opportunité de réaliser un bassin de 600 m³ à l'aval de la Gendarmerie. Par contre, le bassin de 200 m³ rue de la Fontaine fera l'objet d'une étude au cours des prochains mois.

Suite aux réponses formulées par le Président du S.I.A.C., Monsieur le Maire a rencontré M. DUPARC afin d'obtenir des précisions sur les réponses apportées au courrier de la Municipalité.



INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Inscriptions listes électorales** : Les inscriptions seront closes le 31 décembre 2009 à 17h (heure de fermeture du secrétariat).

➤ **Horaires d'ouverture de la médiathèque pendant les vacances de Noël** :

- Mardis 22 et 29 décembre de 16h30 à 19h - Mercredis 23 et 30 décembre de 14h à 19h
- Reprise des horaires habituels le lundi 4 janvier.

➤ **Permanences Mairie** : jeudis 24 et 31 décembre, **fermeture de la mairie à 17h** au lieu de 18h30.

➤ **Permanences des élus** : pas de permanences les samedis 26 décembre et 2 janvier.

➤ **Informations LGV** :

- Une visite d'un tronçon de ligne similaire à celle d'ECOLE-VALENTIN vers ARC ET SENANS et LIESLE a été proposée par la GAGB aux élus de plusieurs communes et aux riverains concernés afin de juger sur place des nuisances sonores liées au passage des TGV et TER
- Un comptage de véhicules sera réalisé au pont de la Rue de l'Amitié et au Pont de la Rue de la Tuilerie du 10/12/09 au 17/12/09. Ce comptage a pour but de confirmer les dispositifs de sécurité prévus sur ces ouvrages
- Une réunion aura lieu en début d'année 2010 suite à l'inventaire réalisé par l'ONF sur les coupes de bois jugés dangereux de part et d'autre de la future ligne TGV.
- Le permis de construire pour l'implantation d'un local technique de RFF au lieu-dit « les Vaux de Dessus » a fait l'objet d'un refus, le projet étant situé sur l'emprise d'un emplacement réservé au bénéfice de la commune pour la réalisation d'un merlon anti-bruit et non desservi par des voies publiques ou privées. Un nouveau dossier a été déposé le 9 décembre 2009 sur la même parcelle avec un accès par la rue Champêtre
- Le broyage des arbres abattus le long de la voie de chemin de fer entraîne des nuisances sonores pour les riverains de Valentin ; après vérification, la société en charge de ce broyage devra interrompre son activité le week-end.
- Le maître d'ouvrage pour la halte ferroviaire sera prochainement connu.

➤ **Commissions Développement Durable Cadre de Vie et Scolaire** : les comptes-rendus détaillés sont disponibles au secrétariat et sur le site de la Mairie.

➤ **Demande de l'Association des Maires du Doubs** : La municipalité décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association des Amis du Monument de la Libération par l'intermédiaire de l'association des Maires du Doubs pour contribuer à la sauvegarde du Monument de la Libération de la Chapelle des Buis. Ce mémorial unique en Franche-Comté, en grave péril, nécessite des travaux de restauration estimés à 800 000 €.

➤ **Repas des aînés** : les photos sont en ligne sur le site de la Mairie.



AGENDA

Dimanche 20 décembre **Concert de Noël** offert par la municipalité, à 17h00 avec les Enfants de l'Espoir à l'église.

De décembre 2009 **Exposition à la médiathèque de cartes de vœux anciennes, d'almanachs et**
au 16 janvier 2010 de calendriers des postes du début du XX^e siècle.

Lundi 4 janvier 2010 **Vœux de la Municipalité** à 19 h00 au CAL.

Jeudi 14 janvier **Conseil Municipal à la Maison Communale de Valentin à 20h00.**



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !